

Un atelier culinaire rassembleur

L'atelier culinaire du mois d'octobre a su réunir l'ensemble des personnes présentes à l'organisme le matin de l'activité.

L'atelier culinaire du mois d'octobre portait sur les pommes et leurs caractéristiques en cuisine. Les participants ont pu en apprendre d'avantage sur les façons d'apprêter et d'utiliser les pommes de diverses façons. Pour ce faire, ils ont travaillé à la conception d'une croustade aux pommes d'envergure qu'ils ont su rendre savoureuse et attirante!

Les personnes présentes ce matin-là ont pu prendre le temps de savourer ensemble le travail accompli dans un esprit rassembleur axé sur le partage. C'est autour d'une généreuse portion de croustade aux pommes montée de crème glacée que les gens ont partagé le succès de l'atelier en ce jeudi matin. L'initiative a amené plus d'une dizaine de personnes se réunir autour du travail des participants.

L'atelier culinaire est toujours ouvert aux nouveaux participants et nécessite votre participation afin de persister et de créer des succès comme celui-ci!

Vous souhaitez reproduire la recette? Voici comment:



Ingrédients

1 tasse de gruau
1 tasse de cassonade
1/2 tasse de noix de Grenoble
1/2 tasse d'amandes effilées
1/2 tasse de margarine
Pommes
Cannelle et muscade
Sirop d'érable

Étapes

1. Mélanger le gruau, la cassonade, les noix, les amandes et la margarine.
2. Appliquer le mélange sur un plaque à biscuit
3. Trancher les pommes en fines tranches puis recouvrir l'ensemble de la plaque.
4. Saupoudrer de cannelle et d'un soupçon de muscade.
5. Recouvrir d'un filet de sirop d'érable
6. Cuire au four à 400° F pendant 40 minutes
7. Laisser refroidir quelques minutes puis servir

À lire ce mois-ci:	Page
Un atelier culinaire rassembleur	1
Index	2
Annonce : Ouverture de poste—Directeur(trice) générale Message : Implication Brunch de Noël	3
Message : Bilan PARCours 2017 Activité : Souper spaghetti et Bingo au profit du MIELS-Québec	4
Activité : Activité d'automne — Quilles et Billard	5
Groupe de pairs : Groupe les Aventuriers	6
Informations : Questionnaires de pré-embauche discriminatoires	7
Informations : Questionnaires de pré-embauche discriminatoires (suite)	8
Info-Prévention : L'objectif 90/90/90	9-10
Vieillesse : Le vieillissement et la santé mentale (5)	11
Groupe d'achats Banque alimentaire	12
Hébergement Marc-Simon	13
Répertoire des départements et fonctions	14
Notes	15
Calendrier : Novembre 2017	16

Annonce

OUVERTURE DE POSTE : Directeur (trice) générale – Développement communautaire

Principales responsabilités

- Gestion de l'organisme
- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière
- Représentation et développement

L'offre d'emploi complète est disponible sur le miels.org ou encore sur emploi.quebec.net

À faire circuler!

Message

Bonjour à vous tous!

Cette année, Le Brunch de Noël aura lieu le jeudi 28 décembre 2017.

Vous êtes intéressés à vous impliquer dans cet événement? Joignez-vous à Martin et Michou pour l'organisation de cette belle activité sociale durant le temps des fêtes. Au plaisir de vous voir!

Pour les personnes intéressées, laissez votre nom à Normand au poste 113



Message

Bonjour,

Je viens vous parler de la journée formidable que nous avons eu lors de PARCOurs avec la marche et la chaîne humaine en forme du ruban. Nous étions environ 120 personnes de tous les organismes qui ont participé. Même notre charmante Dame Farha était présente avec les membres de la FQSIDA. MIELS-Québec a amassé la somme de 900.00\$ et vous pouvez continuer à faire des dons jusqu'au 1^{er} décembre au www.fqsida.org/PARCours2017/FQSIDA. Je tiens à remercier Jeannine, Nicolas et Martin qui m'ont accompagné et nous souhaitons être encore plus de monde pour l'an prochain.

Danielle L.



Activité



Samedi 11 Novembre

17h Souper spaghetti 25\$

19h Bingo 3 tours/5\$



FOR-OM
LE CLUB POUR HOMMES
221, St-Jean, Québec

Bienvenue à tous et à toutes
Au profit du fonds d'entraide de MIELS-Québec



Animé par
Réglisse
f réglisse quebec

f mielsQC
418-649-1720

Activité

Bonjour à tous!

Cette année nous vous avons préparé une activité toute spéciale pour l'automne! Nous vous invitons à venir avec nous au salon de quilles, billard et bar le Marshall, le mardi 7 novembre 2017 de 18h à 21h.

Au menu, quilles à volonté ET billards pour les amateurs!

Le tout aura lieu dans une ambiance joviale et énergique dans le salon de quilles et le « lounge » **ENTIÈREMENT RÉSERVÉS POUR NOUS!**

Quand? : Mardi le 7 novembre de 18h à 21h

Où? : Le Marshall, 851 avenue Myrand

Tarifs : Gratuit pour les membres, 5 \$ pour un invité. (Limite d'un invité par personne)

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE POUR FAIRE DE CETTE SOIRÉE UNE RÉUSSITE!

AU PLAISIR DE VOUS Y VOIR!



Groupes de pairs



Bonjour chers Aventuriers,

Voici notre suggestion de sortie pour le mois de novembre 2017, nous aimerions vous proposer une rencontre pour jouer aux quilles.

Nous allons nous rejoindre à la **salle de quilles Horizon au 801 4e Rue, le samedi 18 novembre à 13h00**. Nous jouerons nos trois parties entre 13h00 et 15h00. Pour vous y rendre, vous pouvez prendre l'autobus 800, qui vous permet d'arriver au coin du Boul. des Capucins et la 4^{iem} Avenue. Pour ceux qui ont une voiture, le stationnement se situe à côté de l'arrêt d'autobus.

Pour ceux qui le désirent, nous allons prendre le **dîner à 11h30 au restaurant « Les Fistons »** dont l'adresse est le 601, 3^{ième} avenue coin de la 6^{ième} rue. Vous aurez la chance d'y prendre un petit déjeuner « deluxe ». Les autobus 801 et 802 passent sur la 1^{ère} avenue et vous dépose au coin de la 5^{ième} rue. Vous marchez 2 coins de rue pour vous rendre sur la 3^{ième} avenue et tournez à gauche jusqu'au restaurant.

Le coût de la sortie est de \$5,00

Je partage avec vous la pensée du mois :

« Il vaut mieux être prêt à saisir une occasion qui ne se présentera pas que de ne pas être prêt quand l'occasion se présente. » - Whitney Young

Bon plaisir dans vos activités

Normand Bilodeau
Intervenant « Entre-Pairs »
Poste 113

Informations

Questionnaire de préembauche : des questions jugées discriminatoires par le Tribunal des droits de la personne

Montréal, le 6 février 2017 – Un questionnaire médical préembauche qui dresse un portrait détaillé de l'état de santé d'un candidat et pose des questions très larges qui ne sont pas directement et rationnellement en lien avec des aptitudes et qualités requises pour l'emploi, est discriminatoire. De plus, ce questionnaire porte atteinte au droit à la sauvegarde de sa dignité et au droit au respect de la vie privée, a conclu le Tribunal des droits de la personne dans un jugement récent.

Le Tribunal a ainsi donné raison à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui estimait qu'en requérant d'un candidat au poste de psychologue des informations relatives à son âge et son état de santé au stade de la préembauche, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, avait compromis le droit de celui-ci à un processus de sélection exempt de discrimination.

Le Tribunal a en effet affirmé que des questions ouvertes non ciblées dans le temps telles que : « Avez-vous déjà été victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle qui a entraîné une perte de temps ? » contreviennent à l'article 18.1 de la Charte des droits et libertés de la personne ainsi qu'aux droits protégés par les articles 4, 5 et 10.

Le président par intérim de la Commission, Camil Picard, s'est réjoui aujourd'hui de cette décision qui énonce clairement les principes en matière de protection du droit à l'égalité, du droit à la dignité et du droit à la vie privée qui doivent être respectés lors de l'administration d'un questionnaire médical avant embauche. Il a rappelé que la Commission reçoit plusieurs plaintes de personnes qui doivent remplir un questionnaire médical avant l'embauche qui les oblige à dévoiler des renseignements personnels qui n'ont aucun lien avec l'emploi. Cette pratique est largement répandue, notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux.

« Ce jugement envoie un message clair : une personne ne doit jamais avoir à choisir entre un emploi et le respect de ses droits fondamentaux », a-t-il précisé.

L'affaire remonte au mois de septembre 2012 alors qu'une personne candidate au poste de psychologue au Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-de-Blainville (maintenant le CISSS des Laurentides), fut obligée, dans le cadre du processus d'embauche, de remplir un formulaire médical préembauche de huit pages qui dévoilait son âge et une hospitalisation ponctuelle malgré le fait qu'elle le considérait illégal.

La Commission avait demandé au Tribunal de déclarer le questionnaire en question discriminatoire, d'ordonner que le CISSS des Laurentides le révise pour qu'il soit conforme à la Charte, et qu'il verse des dommages à la personne plaignante.

Informations

Le CISSS des Laurentides avait admis lors du procès que le questionnaire de 2012 était non conforme à la Charte et portait atteinte au droit à un processus de sélection exempt de discrimination, ainsi qu'au droit à la sauvegarde de sa dignité et au respect de la vie privée de la partie plaignante et qu'il avait entrepris de le revoir à la lumière des travaux de l'AQESSS (Association québécoise des établissements des services sociaux et de santé.) Toutefois, le Tribunal a accédé à la demande de la Commission d'émettre, dans l'intérêt public, une ordonnance de révision du nouveau questionnaire utilisé pour le poste de psychologue. Il a aussi ordonné au CISSS de verser des dommages moraux de 4 000 \$ à la victime.

Le Tribunal a conclu qu'obliger la personne qui postulait l'emploi de psychologue de dévoiler une maladie de l'enfance et une hospitalisation ponctuelle « était inutile et injustifié » et constituait effectivement une violation de son droit à l'égalité en emploi, fondée sur le handicap, ainsi qu'une atteinte discriminatoire à son droit à la sauvegarde de sa dignité et à son droit au respect de la vie privée.

Le jugement a souligné que les questions sur l'âge du candidat, le nom de ses médecins traitants ou spécialistes ou même le nom des autres professionnels consultés n'étaient pas directement et rationnellement en lien avec les aptitudes ou qualités requises pour l'emploi de psychologue en précisant : « Il faut en arriver à la même conclusion concernant les questions ouvertes sur les blessures, accidents, maladies, médicaments ainsi que concernant la revue systématique de l'entière des systèmes du corps humain, sans perdre de vue que ces questions constituent également une intrusion injustifiée dans la vie privée du postulant. »

-30-

Prendre connaissance du [jugement](#) 

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse assure le respect et la promotion des principes énoncés dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Elle assure aussi la protection de l'intérêt de l'enfant, ainsi que le respect et la promotion des droits qui lui sont reconnus par la Loi sur la protection de la jeunesse. Elle veille également à l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Source :

Patricia Poirier

514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 358

patricia.poirier@cdpdj.qc.ca

<http://www.cdpdj.qc.ca/fr/medias/Pages/Communique.aspx?showItem=759>

Info-Prévention

Ensemble préparons un monde sans Sida ni VIH

Cet article s'inspire du document « 90-90-90 une cible ambitieuse de traitement pour aider à mettre fin à l'épidémie du sida ».

Actuellement, mettre fin à l'épidémie du VIH est un devoir de notre part pour honorer la mémoire des 39 millions de personnes qui ont été emportées par la maladie. Il s'agit aussi d'une occasion pour construire un monde plus juste et plus équitable pour les générations futures.

Dans cette optique, ONU-Sida a lancé une cible aussi ambitieuse que réalisable pour 2020. Cette cible a pour nom 90-90-90. Il s'agit de trois statistiques qui indiquent que d'ici 2020, nous avons le savoir et la technologie pour que :

LA CIBLE DU TRAITEMENT



Dépisté



Sous traitement



Indétectable

90% de toutes les personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique (90% diagnostiquées)

Cette cible est entièrement dépendante de l'accès au dépistage. Une formule de dépistage dite « passive », où on attend que les gens viennent nous voir, car ils sont conscients de leurs risques et ont pris l'habitude de se faire dépister ne fonctionne pas. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, le manque d'information de la part des personnes, le manque d'accessibilité aux services de dépistage où des expériences négatives avec les prestataires de services de santé, etc. Il faut réfléchir à des approches novatrices et respectueuses pour rejoindre les personnes à risque, directement dans leurs milieux.

Info-Prévention

90% de l'ensemble des personnes atteintes par le VIH diagnostiqué reçoivent un traitement antirétroviral durable (90% sous traitement contre le VIH)

Pour arriver à atteindre cette cible, il est impératif d'immédiatement recommander un traitement antirétroviral à toutes les personnes diagnostiquées séropositive et que ce traitement soit accessible. En alliant les services en place, on augmente le nombre de personnes sous traitement. La clé du succès de cette cible réside dans l'accessibilité du traitement offert par les prestataires de soins et d'une prise en charge des coûts qui y sont reliés.

90% des personnes recevant un traitement antirétroviral ont une charge virale indétectable (90% indétectable)

La troisième et dernière cible nécessite l'utilisation des traitements de façon continue chez les personnes vivant avec le VIH et un suivi virologique continu pour vérifier la réussite du traitement. Les interventions seront donc pour soutenir les personnes pour qu'elles suivent leur traitement et pour réintégrer ceux qui échappent aux soins.

Présentement, une recherche est en cours à Québec pour comprendre et identifier les obstacles que les personnes peuvent rencontrer et qui les empêchent de prendre correctement leur médication. Si ça vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le secteur de la prévention.

Revenons à nos moutons. Le traitement fait maintenant parti des stratégies de prévention depuis que nous savons qu'une personne qui est déclarée indétectable par son infectiologue ne peut transmettre le VIH (voir le SIDUS du mois d'octobre pour plus d'information à ce sujet).

L'atteinte de ces trois cibles 90-90-90 voudrait dire que 73% des personnes vivant avec le VIH dans le monde auront une charge virale indétectable. Une modélisation de 56 études effectuée par l'ONUSIDA annonce que si 90-90-90 est atteint en 2020 il est réaliste d'affirmer que la transmission du VIH pourrait disparaître. Cela signifie que nous possédons présentement tous les outils pour arriver à ce résultat. Il faut simplement les déployer de la bonne façon et là où c'est pertinent.

Message du MIELS-Québec

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Ligne info-VIH : 418 649-0788

Intervenants de l'Entraide : 418 649-1720, poste 274

Vieillessement

Le vieillissement et la santé mentale (5)

Comment faire face à la retraite

Votre retraite peut être une source importante de stress car votre travail constitue généralement une partie importante de votre vie. Ce stress peut être plus prononcé encore si vous avez été forcé de prendre votre retraite par votre employeur. Vous pouvez alors perdre votre sentiment d'identité et vous sentir moins utile. Le contact quotidien avec vos compagnons de travail vous manquera probablement.

La retraite peut cependant être une des meilleures périodes de votre vie, au cours de laquelle vous pouvez relever des défis:

- Faites une liste de vos habiletés et de vos aptitudes. Les compétences et l'expérience que vous avez acquises au cours de votre vie professionnelle peuvent vous aider à réussir dans une petite entreprise ou à faire du travail bénévole auprès d'un organisme communautaire.
- Enrichissez votre vie en renouant avec les membres négligés de votre famille et avec vos amis de longue date. Trop souvent, notre travail constitue une entrave à nos relations avec ceux qui nous sont chers.
- Renouvelez votre intérêt pour les activités et les passe-temps que vous aimez. Vous avez maintenant le temps de jouer; profitez-en!
- Si vous pouvez vous le permettre, voyagez. Vous avez probablement rêvé toute votre vie de visiter certains endroits. Les premières années de votre retraite peuvent être le moment idéal pour devenir nomade pendant un certain temps.

Pour de plus amples renseignements

Si vous même ou une personne de votre entourage êtes préoccupés par le fait de vieillir, allez à la bibliothèque ou à la librairie de votre localité pour y consulter des livres qui pourront vous donner de précieux renseignements. De même, des professionnels se spécialisent dans les difficultés associées au vieillissement. Si vous désirez de plus amples renseignements sur les ressources disponibles dans votre région, communiquez avec un organisme communautaire comme l'Association canadienne pour la santé mentale, qui pourra vous aider à trouver de l'aide supplémentaire.

Référence : http://www.cmha.ca/fr/mental_health/1056/

Groupe d'achats

LE GROUPE D'ACHAT AURA LIEU LE 30 octobre

L'heure de la prise de commande est de 13 h 30 à 14 h 30.

- Fromage
- Fruits de mer
- Mets préparés
- Poisson
- Viande



Important : La date limite pour la commande de juillet de la Baratte est le : 30 octobre.

Banque Alimentaire

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES VOUS ATTEND



Horaire :

La banque aura lieu les 20, 21, 22 et 23 novembre.

Entre 10 h 30 et 15 h 30.

Tarifs :

Personne seule : 11 \$ pour 30 \$ en bons d'achats
+ 25 \$ en denrées

Famille : 13 \$ pour 40 \$ en bons d'achats
+ 25 \$ en denrées



*Si vous ne pouvez pas vous présenter dans les plages horaires prévues, veuillez communiquer avec les bénévoles de la banque alimentaire au **poste 103.***

Hébergement Marc-Simon

Pourquoi faire une demande d'hébergement ?

- Convalescence post-hospitalisation;
- Changement de médication (ex: début des ARV);
- Traitement hépatite C (en co-infection);
- Fatigue, perte de poids, symptômes dépressifs;
- Désir de se reprendre en main après une période de désorganisation.



Comment faire une demande d'hébergement ?

Adressez-vous à un intervenant
du MIELS-Québec
ou
communiquez au :
418 649-1720
poste 222 ou 223



Au Plaisir de vous
accompagner dans vos
moments les plus
difficiles ☺

L'équipe de l'Hébergement Marc-Simon (HMS)

Kathy Dubé, coordonatrice,
Yvan Fortin, coordonnateur par
intérim 418 649-1720, poste 222

Intervenante de jour
poste 223

Sarah-Maude Fournier, infirmière, poste 221

Liza-Nicole Bélanger, intervenante de soir
poste 223

Joani Hamelin, intervenante de nuit
poste 223

Richard Payant et Gilles Bisson
intervenants de fin de semaine, poste 223

Alyne Laflamme, Noémie Dubois-Comtois,
France Jolicoeur, Hubert Pelletier-Picard, et Gabrielle
Poirier
IntervenantEs sur appel

**** La présence d'un intervenant est assurée
24 heures/jour et 7 jours/semaine.
Les soins sont supervisés par une infirmière.****

Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le VIH-Sida 625, Avenue Chouinard, Québec, G1S 3E3		WWW.MIELS.ORG Téléphone : 418 649-1720 Télécopieur : 418 649-1256	
Administration Accueil	Poste 201	Prévention	Poste
Lyne L'Africain, directrice p.i., dgmiels@miels.org	203	Louis-David Bourque, coordonnateur, prevention@miels.org	209
Marie-Hélène Guay, adjointe administrative, adjdir@miels.org	208	Maryane Tremblay (Pier-Ann Roy), intervenante aux projets jeunesse, brigade@miels.org	204
Richard-Thomas Payant, agent technique Agent-tech@miels.org	150	Patrick Labbé, intervenant HARSAH, info@prisme.org	205
Entraide 274		Justine Bélanger, intervenante de milieu, intmilieu@miels.org	206
Sonia Blouin, coordonnatrice, maintien@miels.org	202	(Manue) Emmanuelle Gauthier, intervenante de milieu, Lutte à l'itinérance, Intmilieulogement@miels.org	210
Marilyn Rochette intervenante sociale intpsycho@miels.org	213	Boromir Vallée Dore, responsable programmes HARSAH, programmes@miels.org	154
Normand Bilodeau, intervenant « Entre-Pairs » intervenantprojets@miels.org	113	Sarah-Maude Fournier Infirmière communautaire	221
Laurence De Angelis, intervenante « Entre-Pairs » intviecomm@miels.org	111	LIGNE INFO-VIH et rendez-vous pour un dépistage : 418 649-0788	271
Stéphanie Gagnon, cuisinière, cuisine@miels.org	112	Milieu de vie	
Comité des membres cdm@miels.org	114	Salle Danielle Lévesque	151
Hébergement Marc-Simon		Cuisine	152
Kathy Dubé, coordonnatrice, Yvan Fortin, coordonnateur, (intérim) ams@miels.org	222	CACI (ordinateurs pour les membres)	153
		Moisson	104
Intervenants (HMS), intervenantsams@miels.org	223	Banque alimentaire, Michel D.	103
Sidus Express			
Conception et mise en page : Patrick Labbé		N'hésitez pas à me soumettre vos commentaires et/ou suggestions. Merci!	
Date de la prochaine tombée: 13 novembre 2017			

Notes



MOUVEMENT D'INFORMATION
ET D'ENTRAIDE DANS LA LUTTE
CONTRE LE VIH-SIDA À QUÉBEC

NOVEMBRE 2017

SVP, apportez vos sacs pour vos denrées de la moisson et de la banque alimentaire.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 MOISSON	2	3	4
5	6	7	8 MOISSON	9	10	11
		Activité d'automne				BINGO
12	13  1\$	14	15 MOISSON	16	17	18
19	20  1\$	21	22 MOISSON	23 Diner communautaire	24	25
	BANQUE ALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE		
26	27  1\$	28	29 MOISSON	30		

Ensemble, préparons un monde
SANS SIDA ni **VIH**